LE SITE PCLV-FINANCES.COM

Categories: Epargne, Placements atypiques, Produits classiques : Danger !
Tag: Enquête



Le site propose d'investir dans le vin. Il s'agit évidemment d'une arnaque. Jamais la société dont le nom a été usurpé ne vendra de vin. Ce produit est utilisé pour les arnaques depuis de nombreuses années ! Il a droit à une place non négligeable dans les rayons du supermarché de l'arnaque. Il n'a bien sur aucun agrément de l'AMF.

Le site internet

Il a été créé le 27/02/2025. Nous publions le whois :

https://www.whois.com/whois/pclv-finances.com

Nos recherches

Le site n'a pas l'agrément délivré par l'AMF. Ce simple fait doit vous faire fuir. Malgré cette opacité, nous avons pu collecter des informations restituées ci-dessous. Nous avons regroupé les informations par catégories.

Le téléphone

Le site utilise :

Le numéro 01 62 14 14 97

Il s'inscrit dans une série intéressante :

wealth-solution.com	01 62 14 14 79
lgtcustomers.com	01 62 14 14 82
academie-dutrade.com	01 62 14 14 85
pclv-finances.com	01 62 14 14 97
rvt-finances.com	01 62 14 15 27

Les faux noms

Le site utilise :

- M. Michel ROUSSEAU
- Mme Marie MERROT

Les produits

Il est proposé d'investir dans le vin. A titre d'exemple, nous publions une offre du site :

Vous trouverez ci-dessous le tableau des lots proposés *:*

Lots	***Domaines***	***Prix***	***Plus-Values minimums***	***Bénéfices minimums***	***Total minimum***	*Rajout*
FR03	*Romanée Conti Romanée Saint Vivant 2017 14 Bouteilles*	***17 770,00€***	***21%***	*3731,70€*	***21 501,70€***	***5095,00€***
FR14	*Romanée Conti Romanée Saint Vivant 2019 22 Bouteilles*	***24 555,00€***	***25%***	*6138,75€*	***30 693,75€***	***11 880,00€***
FR15	*Romanée Conti Romanée Saint Vivant 2009 28 Bouteilles*	***35 550,00€***	***30%***	*10 665,00€*	***46 125,00€***	***22 875,00€***

Les chiffres ont de quoi impressionner ! Bien évidemment ces bouteilles n'existent pas !!!

Il est à noter qu'aucun site n'est ouvert. C'est très rare. Nous constatons souvent l'existence de sites luxueux.

Les règlements

Le site utilise :

> Un compte français ayant l'IBAN FR76 1695 8000 0171 8152 9208 952 ouvert au nom de LCBAT PCLV

Les informations juridiques

Il est usurpé le nom d'une société financière qui n'investira jamais dans le vin.

Conclusion

Vous avez déjà versé des fonds que vous n'arrivez pas à récupérer ?

Si vous avez effectué un investissement qui se révèle être une arnaque, vous pouvez nous contacter à https://adcfrance.fr/contactez-nous/. Il faudra simplement nous transférer tous les mails reçus y compris les RIB que vous avez utilisés pour faire les règlements.

Vous trouverez dans le lien ci-dessous des informations sur notre travail :

https://adcfrance.fr/les-conseils/arnaque-aux-sites-dedies-a-l-epargne-les-premieres-informations-de-l-adc-france/

Vous pouvez devenir des consommateurs actifs ! L'article publié ci-dessous peut vous permettre de récupérer un peu des fonds perdus mais vous pourrez aussi, si cela vous plait, jouer avec les escrocs ! Le must ? Ils ne peuvent pas savoir la situation !

https://adcfrance.fr/epargne/arnaqueurs-franco-israeliens-bulgares-les-actions-des-consommateurs/

L'association fera le maximum pour vous aider. Il vous sera simplement demandé une adhésion à 50 € incluant l'abonnement à notre revue trimestrielle ainsi qu'une participation de 50 € aux frais de l'action soit un total de 100 €. Vous trouverez deux numéros dans les liens ci-dessous :

Les conseils pratiques pour la gestion d'un litige

Le numéro 152 de la revue Antipac

L'apparition de l'ADC France :

La revue Antipac n° 149

Vous pouvez la réaliser avec le lien sécurisé ci-dessous :

https://adcfrance.fr/adhesions-readhesions-adc-france/

Vous pouvez aussi nous l'adresser par chèque à l'ordre de l'ADC France 3/5 Rue Guerrier de Dumast, 54000 NANCY

Vous êtes en contact avec le site sans avoir versé de fonds :

Nous publions ci-dessous des conseils pratiques pour détecter les sites frauduleux. Avant d'investir, faites les vérifications utiles. Cela va vous éviter des soucis importants. L'article publié fait 5 pages. Pour ne pas trop alourdir cette page, nous vous communiquons le lien :

https://adcfrance.fr/epargne/investir-avec-internet-les-conseils-utiles-de-ladc-france/

Vous pouvez nous transférer les mails reçus à https://adcfrance.fr/contactez-nous/

ATTENTION !

Si vous avez versé des fonds, vous devez impérativement déposer une plainte à la gendarmerie ou à la police dont vous dépendez. Il faut, si c'est le cas, préciser les documents personnels que vous avez pu donner aux escrocs.

Si vous avez envoyé un justificatif d'identité et / ou un justificatif de domicile sans avoir versé de fonds, vous DEVEZ FAIRE UNE MAIN COURANTE à la police ou la gendarmerie dont vous dépendez.

Vos coordonnées sont entre les mains d'escrocs. Ils peuvent les utiliser soit pour tenter de vous arnaquer avec un autre produit soit en les revendant à d'autres escrocs comme les brouteurs du Bénin par exemple. Si cela se produit, vous pouvez nous transférer les mails reçus à https://adcfrance.fr/contactez-nous/

Nous tenons à préciser que toutes les recherches ont été sauvegardées sur un disque dur externe en PDF.

Par ailleurs, s'agissant de données publiques, nous ne retirerons aucune information sauf erreur matérielle. Cette demande devra être faite exclusivement par courrier recommandé avec AR. Aucune suite ne sera donnée pour toute demande faite par mail ou par téléphone.